RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



Registre des Délibérations du Conseil Municipal



L'an DEUX MILLE DIX-SEPT et le 23 FEVRIER à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 17 FEVRIER 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - Mme Viviane LOUME-SEIXO - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - M. Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES: M. Serge BALAO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMER - Mme Régine LAGOUARDETTE - M. Bruno JANOT - Mme Géraldine MADOUNARI (à partir de 19h30) - Mme France POUDENX - M. Julien DUBOIS.

POUVOIRS:

M. Serge BALAO donne pouvoir à Mme Marie-José HENRARD

M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE

Mme Laure FAUDEMER donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS

Mme Régine LAGOUARDETTE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE

M. Bruno JANOT donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR

Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Marianne BERQUE-MANSAS (à partir de 19h30 - présente pour la délibération n°10)

Mme France POUDENX donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON

M. Julien DUBOIS donne pouvoir à M. Grégory RENDE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET: MUSEE DE BORDA: DEVELOPPEMENT DE LA BOUTIQUE

Le Musée de Borda propose des articles à la vente, relatifs aux expositions, ce qui constitue une offre de service au public.

Il est proposé d'ajouter, en complément des articles déjà présents, un ouvrage de Yves Coriou, 'Étienne Mondineu, peintre gascon de la lande et du feu', (aux éditions d'Albret, 2013), proposé à la vente au prix de 25 €.

Des gratuités sur l'ensemble des articles proposés à la vente pourront être accordées à titre protocolaire, à l'occasion de partenariats ou de manifestations promotionnelles et dans le cadre de la collaboration avec des chercheurs, artistes, étudiants et stagiaires, notamment pour l'aide à la réalisation des expositions temporaires.

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2017, en dépense, article 6078-322-MUSE et en recette, article 7088-322-MUSE.

SUR PROPOSITION DE MADAME VALERIANE ALEXANDRE, CONSEILLERE MUNICIPALE APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,

FIXE le tarif de la boutique du Musée de Borda proposé en annexe pour l'article précité ajouté à la boutique du Musée de Borda,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ces opérations.

Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture) 040-214000887-20170223-14-DE

DELIBERE EN SEANCE, Les jours, mois et an que dessus, Suivent les signatures au registre POUR COPIE CONFORME, LE MAIRE,

Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale NouvelleAquitaine

Affichée le : 24 Février 2017

[«] La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».